

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1938)**

Heft 13

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoises et genevoises des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'École d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'École polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président: R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président: M. IMER, à Genève; secrétaire: J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres: *Fribourg*: MM. L. HERTLING, architecte; A. ROSSIER, ingénieur; *Vaud*: MM. C. BUTTICAZ, ingénieur; E. ELSKES, ingénieur; EPITAUX, architecte; E. JOST, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève*: MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. ODIER, architecte; CH. WEIBEL, architecte; *Neuchâtel*: MM. J. BÉGUIN, architecte; R. GUYE, ingénieur; A. MÉAN, ingénieur cantonal; *Valais*: M. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny.

RÉDACTION: H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm :
20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président; G. EPITAUX, architecte; M. IMER; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *Chillon* : Le masque, le visage, la fin d'une légende. — *Méthode graphique générale de calcul des propagations d'ondes planes*, par le D^r CH. JAEGER. — *La mensuration cadastrale suisse* (suite et fin). — *Concours pour l'élaboration d'un projet de bâtiment d'école pour le quartier des Places, à Fribourg* (suite et fin). — *Bases physiologiques de la technique des climats artificiels*. — *Chauffage des locaux par thermo-pompe*. — *Les ponts métalliques soudés*. — *Sociétés* : Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et Association amicale des anciens élèves de l'école d'ingénieurs de Lausanne. — *BIBLIOGRAPHIE*. — *CARNET DES CONCOURS*. — *SERVICE DE PLACEMENT*. — *ECHOS - DOCUMENTATION*.

CHILLON

Le masque.

Le visage.

La fin d'une légende¹.

Il y a un mois, à la veille de la publication de son livre, M. Equey faisait, à Fribourg, à la S. I. A. et à la Société technique, une conférence sur *Chillon*, conférence qui ne pouvait manquer d'intéresser tous ceux qui connaissent la silhouette gracieuse du château et qui l'aiment, pour cela même.

Sans prétendre émettre un verdict rigoureusement juste, soin que nous laissons à de plus compétents, nous pouvons dire que l'exposé de l'auteur plut à toute l'assemblée et que sa déduction parut à chacun des plus logiques. Néanmoins, elle diffère passablement du point de vue officiellement admis. Mais, nous ajouterons encore que, sous sa parole, Chillon fut métamorphosé, de la sombre prison que nous connaissons, en une riche et souriante demeure, résidence des ducs de Savoie, ce que nous voulons évoquer sous vos yeux, car, certainement, cette version est plus naturelle que celle envisagée d'habitude.

Voici cinquante ans, paraissait, en allemand, dans la « Schweizerische Bauzeitung » et, traduite en français, dans l'organe romand de la S. I. A., une étude sur Chillon, due à la plume du professeur Rahn. En substance et pour terminer, visant le désir que l'on avait de restaurer ce monument, il jugeait de la délicatesse de ces travaux, avec les risques d'une erreur vite commise, et concluait qu'il serait préférable de laisser le château dans son état d'alors : « Chillon est suffisamment intéressant tel qu'il est. N'y touchez pas ! »

On passa outre à ce conseil. L'État de Vaud fit élaborer un vaste programme de travaux par des archéologues éminents, à qui fut confiée la restauration de Chillon.

Et le petit livre de M. Equey prétend démontrer, aujourd'hui, que les archéologues infallibles se sont trompés et que

la restauration de Chillon telle qu'elle fut entreprise est une erreur !

Suivons l'auteur dans ses déductions, en laissant de côté l'historique des constructions avant que Chillon fût devenu propriété de la Maison de Savoie.

Ce château, bâti sur le lac (et non sur la rive, mais en face de celle-ci) par un prince savoyard, devait être accessible pour lui par le lac, comme il devait pouvoir le quitter par le lac aussi, et ceci d'autant plus que ce prince seul disposait d'une flottille de galères, qui étaient les embarcations de guerre de l'époque. Nul autre prince rival, nulle ville ennemie ou sujette, ne pouvait opposer une galère aux siennes !

Ce point de vue est-il plausible ? Selon les archéologues, le port d'attache de Chillon aurait été à Villeneuve. Mais c'est affaiblir singulièrement, sinon détruire le bénéfice de la situation unique du château ; ç'aurait été livrer le prince aux embûches de la route ou l'exposer aux risques d'une traversée en barque.

Et nous touchons au point intéressant de la thèse du D^r Equey, qui démontre, dans son étude, qu'il y avait effectivement un port à Chillon ! Au bord du golfe, en face du château, un quai en arc, dont il décrit le mode de construction, longe un chenal aboutissant au port, situé derrière la tour de l'horloge. Cette tour, il faut bien en convenir, n'est pas sans mystère dans son état actuel ! Et les archéologues eux-mêmes n'ont jamais bien été fixés dans les explications qu'ils en donnent, ce qui n'est pas pour renforcer la thèse officielle. M. Equey appuie la sienne par une description tout à fait plausible ; il démontre comment les piliers d'angle de la tour formaient deux portiques au seuil immergé, comment ces portiques étaient fermés par des herses de fer de forme spéciale, désignées panthères. Enfin, sous la parole de l'auteur, nous avons vu comment, lorsqu'il s'agissait d'une barque marchande, celle-ci était lestée ou délestée de sa charge au pied d'une tour à cabestan, et comment, si c'était une embarcation civile ou une galère, elle accostait au quai de l'entrée princière. Car, pour M. Equey, la succession des souterrains aux belles architectures n'était autre que l'avenue monumentale qui, de ce port et de ce perron, conduisait le prince et sa suite à un escalier non moins soigné aboutissant aux appartements du seigneur.

¹ Un volume de 112 pages (14/21 cm), illustré de dessins documentaires à la plume, par le D^r André Equey. Imprimerie Saint-Paul, à Fribourg. Prix : Fr. 2,50.